

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 OCTOBRE 2014**

Étaient présents les 11 conseillers municipaux suivants :

Mesdames Sophie BOREL, Valérie SIMOENS, Céline URSO Carole MORELL

Messieurs Patrice FERROUILLAT, Michel DE GAUDENZI, Jean-Michel VALENTIN, Florent DURAND, Geoffrey GIRARD, Claude BOREL Richard MOURRE

Étaient absents et excusés, Messieurs Philippe MELGAREJO, Christian GARCIA Mesdames Isabelle RUDLOFF, Christelle BROZEK

I / DISSOLUTION DE LA REGIE « DROITS DE PESEE »

Monsieur le Maire rappelle l'institution d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits de pesée de la bascule.

Monsieur Le Maire explique que lors d'une récente vérification des régies communales par le comptable public, la question de la pertinence d'un fonctionnement en régie pour la gestion de recettes liées à l'encaissement des droits de pesée de la bascule a été soulevée.

Monsieur le Maire précise qu'au vu du faible montant des recettes et des contraintes de gestion d'une régie, une suppression pure et simple de la dite régie est préconisée.

Cette suppression implique la gratuité des pesées.

En conséquence il est proposé à l'assemblée de mettre fin à l'activité de la régie.

Après discussion le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- de dissoudre la régie de recettes pour l'encaissement des droits de pesée de la bascule
- donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer tous actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

II/ CONVENTION D'ADHESION AURG (agence d'urbanisme de la région grenobloise)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre du partenariat signé entre l'AURG et la Communauté de Communes, il a été procédé au renouvellement du dispositif d'adhésion.

L'adhésion de de Commune est prise en charge financièrement par la Communauté de Communes.

Il est proposé au Conseil :

- de procéder à l'approbation de la convention cadre signée par la commune avec l'AURG
- de désigner un représentant amené à siéger à l'assemblée générale : M. Patrice FERROUILLAT, Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la convention et désigne M. Patrice FERROUILLAT comme représentant de la commune.

III/DM 3 ET DM4

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'amortir la participation financière de la commune à la route forestière du Ruisant imputée au compte 20418 du budget investissement 2013.

Cette subvention est amortie sur 5 ans.

Des décisions modificatives (DM) de virement de crédit ont donc dues être effectuées afin d'équilibrer le budget en crédit et débit sur les comptes d'amortissement (écritures comptables).

Le compte 280417 en chapitre 040 : + 1602,64

Le compte 1323 en chapitre 13 : - 1602,64

Le compte 022 : - 1602,64

Le compte 6811 en chapitre 042 : + 1602,64.

IV / AUTORISATION DE TAXI

M. le Maire fait le compte-rendu de la commission à laquelle il a été invité pour l'attribution des licences de taxi.

D'après les membres de la commission de la Préfecture, il semble que l'attribution de l'autorisation de stationnement d'un taxi sur la commune ne peut être accordée que si la société qui l'exploite est établie sur la commune.

La commune est dans l'attente du relevé de conclusion de cette commission avant de pouvoir formuler une réponse à donner pour la demande d'autorisation de M. LUYA.

VI/ CHOIX DU CABINET D'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Le 08 octobre s'est déroulée la seconde phase d'évaluation pour le choix du cabinet d'étude pour l'aménagement du centre bourg.

Avec l'appui technique du CAUE, les 3 équipes mandataires ont été reçues l'une après l'autre.

Après l'analyse des différentes offres, basée sur la capacité technique et professionnelle de chacune d'entre elle, le choix définitif s'est porté sur le cabinet d'étude CAMBIUM.

Un calendrier de travail a été mis en place :

-le 23/10/2014 : Rendez-vous de présentation de l'équipe CAMBIUM

-le 30/10/2014 : État des lieux avec visite du site

-le 05/11/2014 : Dépouillement des questionnaires remis aux habitants

-le 11/11/2014 : Diagnostic de la visite du site (invitation des personnes souhaitant intégrer le comité de pilotage de l'étude)